



Archipel Théâtre

25, bis rue du Rempart de l'Oulle
84000 Avignon

FICHE TECHNIQUE 2017

Contacts :

Direction :
Harold David
06 81 25 19 73
scenedubalcon@aol.com

Régie Générale :
Gilles Gaudet
06.10.68.10.52
gilatypik@gmail.com

Généralités :

L'Archipel Théâtre est l'ancien Célimène Théâtre. La jauge est de 77 places en gradinage.

Toute l'équipe de l'Archipel Théâtre est présente auprès des compagnies pour que leur séjour se passe au mieux et dans des conditions d'accueil professionnelles. Les conditions techniques et logistiques du Festival Off, inhérentes à l'alternance de nombreux spectacles chaque jour sont souvent inconfortables pour les compagnies accueillies mais c'est le propre du Off et les contraintes avec lesquelles les lieux comme les compagnies doivent composer.

L'implantation technique décrite dans cette fiche n'a donc bien sûr pas été spécialement mise en place pour votre compagnie mais pour répondre au mieux aux besoins de toutes les compagnies, en fonction des contraintes du lieu. Les règles et indications strictes décrites dans cette fiche technique sont donc prévues pour que pour chacun, votre compagnie, les autres compagnies qui vont jouer à l'Archipel Théâtre le personnel d'accueil puisse travailler dans l'efficacité et le respect mutuel afin que pour tous, le festival soit une réussite.

Nous vous demandons donc de bien vouloir y être attentifs, de les intégrer et de les suivre dans la mesure où elles font parties intégrantes du contrat que vous avez signé avec Atypik Production-Diffusion et par conséquent, vous engageant.

Régisseurs :

Régisseurs de l'Archipel Théâtre :

La salle est sous la responsabilité d'un régisseur connaissant parfaitement le lieu et le matériel. Seul ce régisseur et le Régisseur Général de l'Archipel Théâtre sont responsables techniques et donc habilités à prendre une décision d'ordre technique ou logistique.

Les régisseurs font respecter les règles et indications décrites dans cette fiche technique afin d'accueillir au mieux et en toute équité l'ensemble des compagnies programmées.

Régisseurs des spectacles et compagnies :

Chaque compagnie doit avoir un régisseur-responsable technique pour la préparation et l'exploitation du spectacle. Si la compagnie n'a pas de régisseur professionnel, elle doit désigner une personne responsable technique dans son équipe. Il sera en relation avec le Régisseur Général du théâtre pour la préparation de l'implantation et de l'exploitation au moins deux mois avant le début du Festival Off.

C'est ce responsable technique qui assurera la mise en place et le montage du spectacle. Les artistes peuvent participer au montage tout en étant sous la responsabilité de leur responsable technique.

Si la compagnie n'a pas de régisseur technique professionnel pour assurer la conduite son et lumière pendant l'exploitation du spectacle, l'un des régisseurs du théâtre, après contrat en option entre Atypik Production-Diffusion et la compagnie, pourra aussi assurer ces conduites en suivant les indications qui lui auront été données au préalable par le responsable technique de la compagnie.

Il assurera alors la régie son et lumière du spectacle. Cependant, **en aucun cas**, il ne fera de création son ou lumière pour le spectacle. De même, il ne fera pas de montage son ou vidéo, les bandes sons et les fichiers vidéos doivent être prêts à l'emploi à l'arrivée de la compagnie pour le montage de son spectacle.

Equipement Technique et Scénique :

Equipement Lumière :

L'Archipel propose un équipement lumière standard de qualité adapté à la capacité de la salle : Console – gradateurs – parc de projecteurs adaptés. Les projecteurs fournis sont implantés, câblés et patchés. L'implantation lumière est fixe et réglée pour la durée du festival. Aucun réglage n'aura lieu pendant le festival sauf en cas de panne du ou des projecteurs.

(Voir plans de feu)

- Chaque compagnie peut ajouter avec l'accord du régisseur du théâtre un maximum de 4 projecteurs supplémentaires. Chaque projecteur ajouté sera câblé jusqu'à un multi ou jusqu'à la régie où se situent les gradateurs. Chaque projecteur ne doit pas dépasser 1000w et si il y a des couplages ils ne doivent pas dépasser 2000w.

Ces projecteurs seront implantés en fixe durant tout le festival en fonction des places disponibles sur les porteuses. Ils seront réglés lors de votre installation et ne seront pas re-réglés lors du festival sauf en cas de changement de lampe ou de panne. Ils devront être équipés d'un crochet de fixation et d'une élingue de sécurité, répondant aux normes en vigueur et seront testés par le régisseur du théâtre (Phase, neutre et terre).

Merci de ne pas marquer votre matériel avec un adhésif de couleur avant votre installation dans notre Théâtre.

Sont à la charge et doivent être fournis par les compagnies :

- Les gélatines
- Les différents consommables (gaffeurs, gaffeurs aluminium, bariers,

drisses etc...)

- Les prolongateurs électriques supplémentaires (Ils seront tous testés par le régisseur de la salle avant utilisation : Phase, neutre et terre)

Matériel Lumière :

1 console ETC Congo kid 256 circuits. La console prend en charge les clés usb et disquette.

Gradateurs : 24X2kw

8 PAR à Led

8 PC 1kw

8 PC ADB 500w

12 PAR CP 62

1 splitter pour répartition DMX

Divers multipaires répartis sur le grill.

Ce Matériel est implanté, réglé et fixe pendant la durée du festival.

Equipement son :

L'Archipel Théâtre propose un équipement son standard adapté au lieu. La diffusion est positionnée de chaque côté du plateau / Deux retours de scène. L'équipement son est standard.

Console : Yamaha LS 9 16-8,

diffusion: en cours d'acquisition , 2 enceintes de retour

Patch de scène :, multipaire 24/8

Lecteur CD : lecteur avec Autopose et port usb.

Micro : 1 micro Shure SM 58.

Divers : 1 DI et 1 pied de micro

Aucun effet son n'est fourni, hormis ceux inclus dans la console.

La compagnie fournira ses micros, câbles de module, Boîtes de DI etc...

3/10

Plateau :

Ouverture : 7m. Profondeur : 4m. Hauteur sous grill : 3,45m. Hauteur sous plafond : 3,60m.

Il y a 2 poutres qui traversent le plateau dans le sens de l'ouverture (Cour/Jardin).

Une au milieu du plateau et une au lointain (cf plan).

Hauteur sous les poutres : 3,10m

- Sol : Le plateau est recouvert d'un tapis de danse noir.

- Grill fixe

- Pendrillonage à l'allemande

- Décors : les décors des spectacles fournis par les compagnies devant être montés et démontés facilement à chaque représentation en un temps très

réduit, la compagnie s'engage à ce qu'ils soient conçus pour un montage et démontage rapide et facile. Ils doivent répondre aux normes M1 d'ignifugation.

- L'utilisation de fumée ou brouillard, est soumise à accord préalable du Régisseur Général du théâtre.

L'utilisation de fluide (liquide, neige artificielle, confettis, sable et terre etc...) n'est pas autorisée.

Régie :

La régie est située en fond de salle à Jardin (voir plans).

La régie n'est pas équipée d'ordinateur. Les spectacles ayant des sons, vidéos ou la conduite lumière sur ordinateurs **doivent fournir l'ordinateur.**

RAPPEL : Les régisseurs de salle ne feront aucun montage son ou vidéo, les fichiers doivent être prêts à l'emploi.

Lumière, son, vidéo et plateau-décor :

Le régisseur du théâtre se donne droit de refuser tout matériel de la compagnie accueillie qui lui paraîtrait dangereux et/ou non conforme.

Alimentation direct 16A :

Sur le plateau au sol, l'Archipel Théâtre fournit une arrivée direct max 16 A avec une multiprise. (Branchement d'instrument de musique, lite-light, effets spéciaux etc...)

Pour les compagnies qui solliciteront les régisseurs de l'Archipel Théâtre pour leur régie de spectacle dans le cadre de l'option « Régie Spectacle », merci de fournir 2 conduites en traitement de texte (pas de conduite écrite à la main / Avec les TOP son et/ou lumière et/ou Vidéo bien notés. Si vos bandes son sont sur CD, merci de fournir 2 CD.

Stockage décors :

La salle dispose d'un espace dédié au stockage des décors et accessoires où chaque compagnie dispose d'un peu moins d'1m² au sol pour stocker son matériel. Prévoir donc un décor très peu volumineux. En cas de besoin supérieur ou spécifique, merci de contacter en amont le Régisseur Général de la Salle.

Cet espace est utilisé par toutes les compagnies résidentes (artistes, régisseurs, personnel administratif etc...) qui y ont accès suivant leur créneau horaire tout au long de la journée.

La loge peut également être utilisée pour stocker du décor. C'est le régisseur de la salle qui décidera de l'emplacement de chaque décor de chaque compagnie (en prenant en compte, bien entendu, les besoins spécifiques de chaque compagnie).

Pour les décors plus volumineux l'espace de stockage sera déterminé par le régisseur de la salle.

Dans la loge, une étagère avec un bac plastique par compagnie sera installée. Dans ces bacs vous pourrez ranger du petit matériel (micro, modules, petits accessoires etc.)

Seul le matériel de scène peut être stocké dans ces espaces. **Sont donc exclus par exemple les affaires personnelles, les rouleaux d'affiches, cartons de tracts etc...**

Le matériel qui y est stocké est sous l'entière responsabilité de la compagnie propriétaire.

RAPPEL : Merci de ne pas stocker affiches et flyers dans les loges

Loge :

La loge dispose de deux tablettes à maquillage avec miroirs et lampes, d'un sanitaire, 1 portant pour les costumes.

ATTENTION, la particularité de l'Archipel Théâtre est que personne ne peut accéder à cette loge pendant qu'un spectacle à lieu, car il faut passer par la scène.

L'accès à la loge se fait donc à l'issue du spectacle précédent et afin de vous permettre de finir de vous préparer et de faire votre installation dans la foulée.

Déroulement :

Chaque compagnie aura un créneau de 6 h pour son installation et faire un filage avec le régisseur de l'Archipel Théâtre dans le cas où celui-ci assurera la régie de leur spectacle pendant le festival. Le régisseur de la salle sera là pour vous assister dans votre installation et fera votre encodage Lumière/son. Le créneau de 6h peut changer en fonction des compagnies qui auraient besoin de moins de temps pour leur installation.

Cette installation se fera dans la semaine avant le festival, une date vous sera attribuée selon l'ordre de passage de chaque compagnie. La veille de l'ouverture du Festival Off, nous procéderons à une générale avec toutes les compagnies dans les conditions réelles du festival.

Pendant le festival, vous arriverez dans la loge à l'issue du spectacle

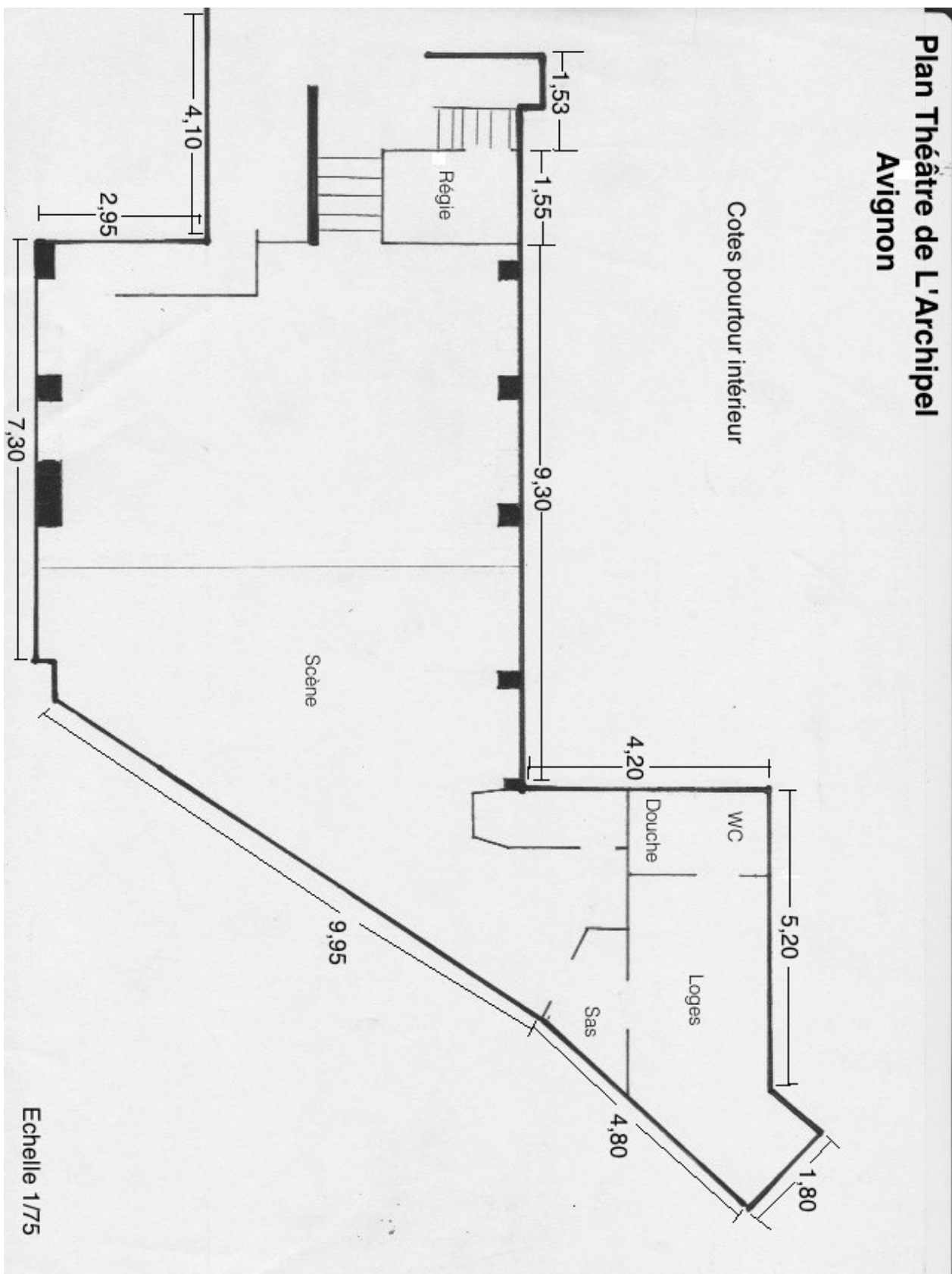
précèdent le vôtre, pendant qu'il libère le plateau. Le régisseur de l'Archipel Théâtre préparera, pendant ce temps les régies (charger les fichiers sur console lumière et/ou son, patch etc.). Ensuite il pourra vous aider à l'installation du déco si vous avez pris l'option « Régie Archipel Théâtre », puis il assurera votre régie.

Si vous avez un régisseur, c'est lui qui assurera la mise en place de votre plateau. Pendant que le régisseur de l'Archipel Théâtre préparera (charger les fichiers sur console lumière et/ou son, patch etc.).

ATTENTION : aucun réglage entre les spectacles. Tout sera réglé pendant vos 6h d'installation précédent le festival.

Plan de la salle :

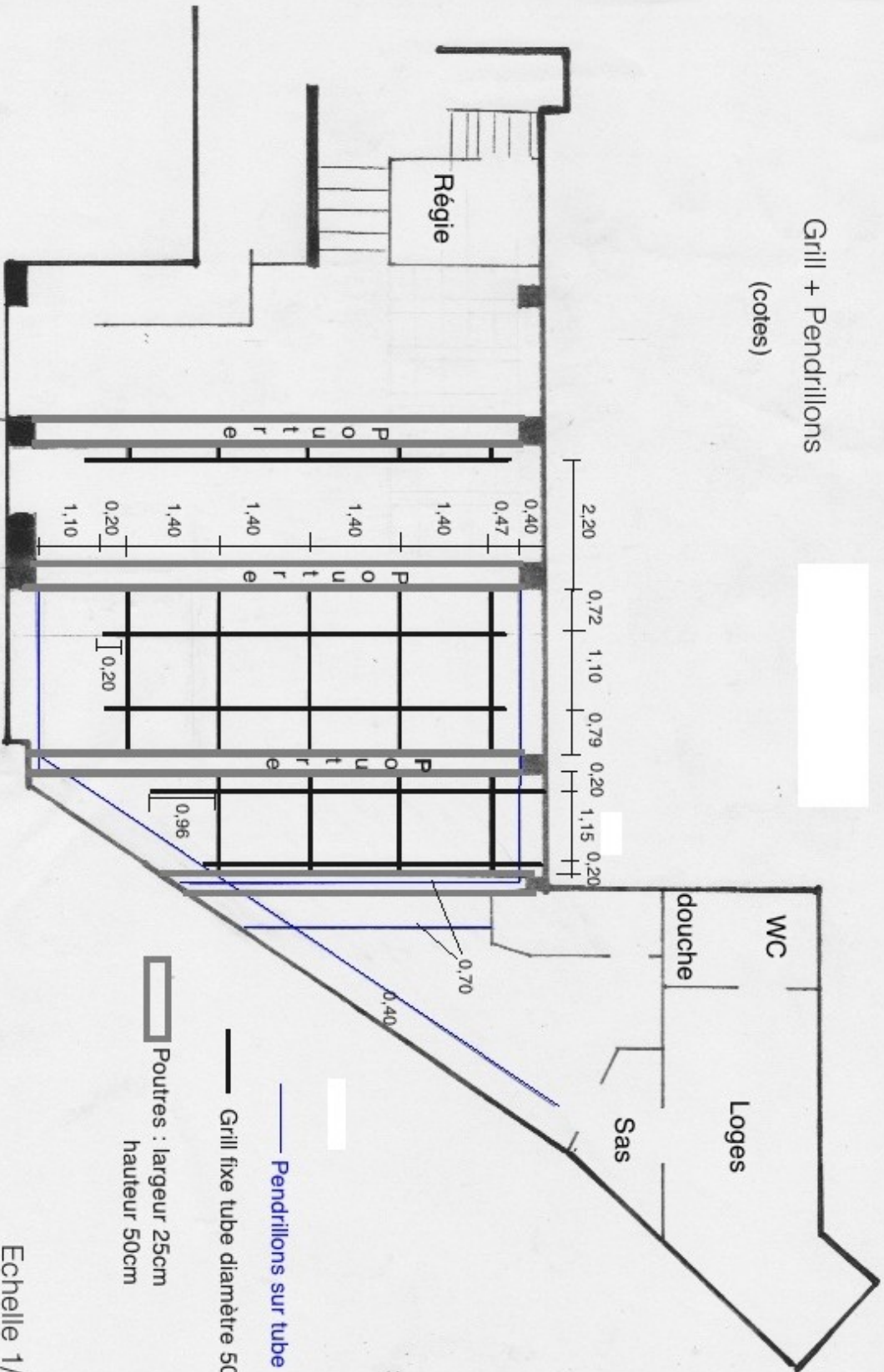
Plan Théâtre de L'Archipel Avignon



Plan Grill et pendrillons :

Théâtre L' Archipel Avignon

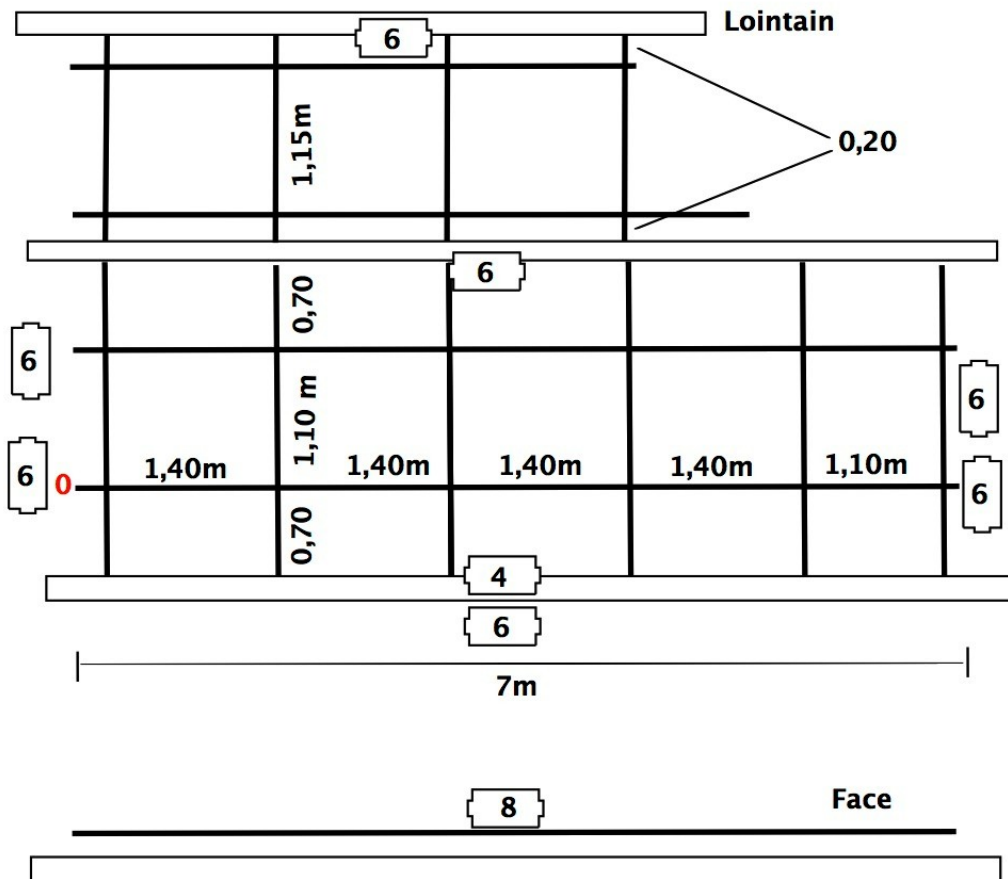
Grill + Pendrillons
(cotes)



- Pendrillons sur tube
- Grill fixe tube diamètre 50mm
- ▭ Poutres : largeur 25cm hauteur 50cm

Echelle 1/75

Plan Grill



Théâtre de L'Archipel

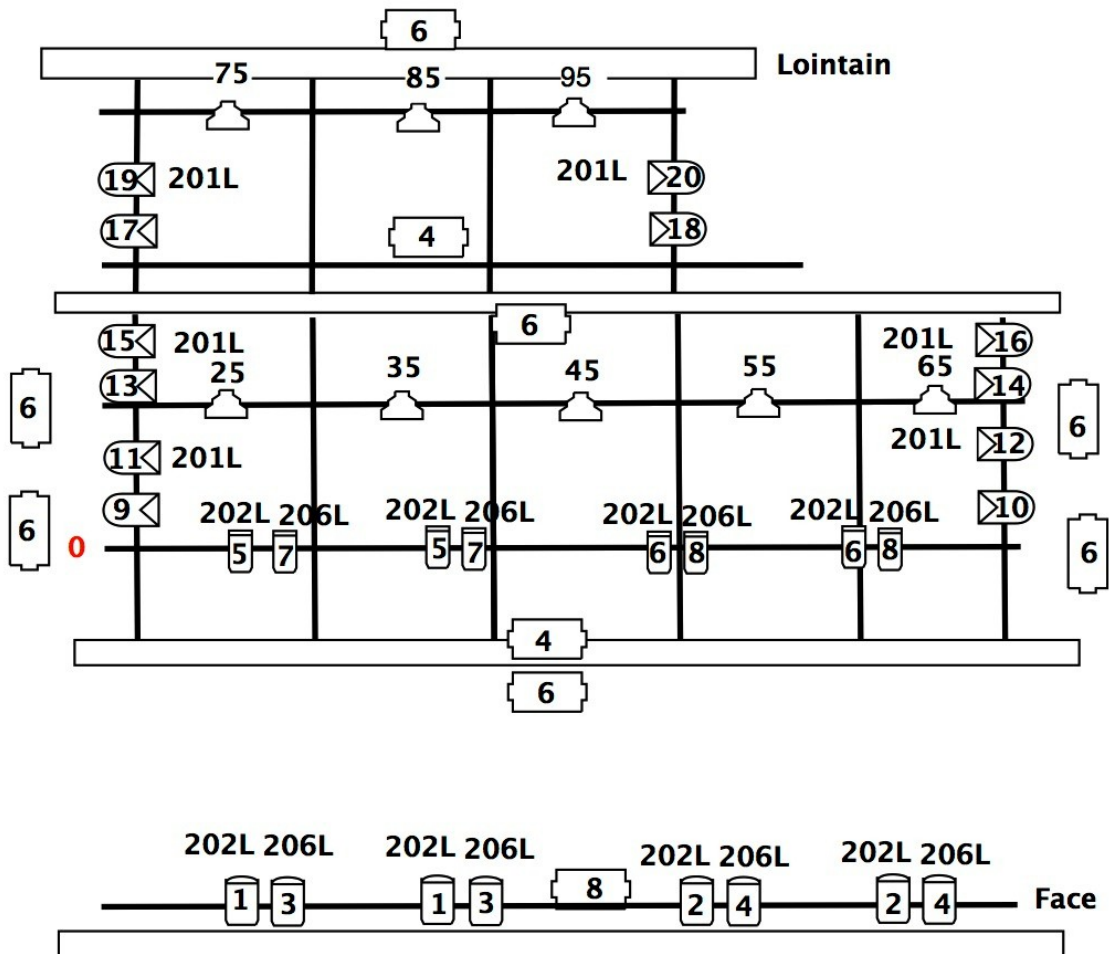
Plan Grill

- N : multipaire lumière
- : Poutre
- : Tube grill diamètre 50
- 0 = Bord de scène

Plan de feu

9/10

Théâtre de L'Archipel Plan de feu



 : multipaire lumière

 PC 1 kw

 : PAR à led

 PC ADB 500w

 PAR 64 CP 62

0 = Bord de scène

Explications Plan de feu :

Les PC 1 kw N° 1 et 2 sont des faces générales froides (gélamines 202 Lee)

Les PC 1 kw N° 3 et 4 sont des faces générales chaudes (gélamines 206 Lee)

Les PC 500w N° 5 et 6 sont des rattrapages de face froides (gélamines 202Lee)

Les PC 500w N° 7 et 8 sont des rattrapages de face chaudes (gélamines 206 Lee)

Les PAR 64 CP62 N° 9,10,13,14,17 et 18 sont des latéraux Blancs en solo, banane verticale.

Les PAR 64 CP62 N° 11,12,15,16,19 et 20 sont des latéraux froids (201Lee) solo, banane verticale.

Tous les PAR à led sont solo.

La salle est en circuit N° 24.

Si vous apportez des projecteurs à accrocher veillez à ce que le nombre de circuits gradués (hors PAR à led) n'excèdent pas 24, salle comprise.